

La tolérance sociale au Bénin: Acquis et défis

Dépêche No. 198, Afrobaromètre | Horace Gninafon et Richard Houessou

Résumé

L'acceptation des différences sociales est un facteur important permettant d'apprécier la cohésion sociale, qui est l'un des déterminants du climat des investissements. C'est dans ce cadre que le Bénin, dans l'Article 36 de sa Constitution, appelle chaque citoyen à la tolérance et au traitement sans aucune discrimination des uns envers les autres.

D'après la plus récente enquête Afrobaromètre, la quasi-totalité des Béninois expriment une tolérance envers les personnes de différentes ethnies, religions, et nationalités, et cette tolérance sociale a même augmenté depuis 2014. Mais malgré cette tolérance exprimée en termes d'acceptation des différences sociales, des proportions non-négligeables de la population déclarent avoir été discriminé à cause de leur appartenance religieuse ou ethnique, de leur sexe, ou d'un handicap. Un Béninois sur deux n'approuve pas la performance du gouvernement en matière de protection des droits et opportunités et promotions des opportunités ouvertes aux personnes handicapées.

Pour les personnes homosexuelles, la tolérance reste encore assez rare.

Même si un travail reste encore à faire, ces données nous permettent d'apprécier un niveau de cohésion sociale gage de la stabilité et de paix au Bénin.

L'enquête Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherche panafricain et non-partisan qui mène des enquêtes d'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et d'autres questions connexes dans plus de 30 pays en Afrique. Six séries d'enquêtes ont été réalisées entre 1999 et 2015, et les enquêtes du Round 7 sont actuellement en cours (2016/2018). Afrobaromètre mène des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe Afrobaromètre au Bénin, dirigée par l'Institut de Recherche Empirique en Économie Politique (IREEP), a interviewé 1.200 adultes béninois en décembre 2016 et janvier 2017. Un échantillon de cette taille donne des résultats avec une marge d'erreur de +/-3% à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes précédentes ont été menées au Bénin en 2005, 2008, 2011, et 2014.

Résultats clés

- Un Béninois sur cinq (21%) affirment qu'ils ont été victime de discrimination ou harcelé, pendant l'année précédant l'enquête, sur la base de leur ethnie, suivi de 15% sur la base du sexe et 14% de leur religion.
- Les femmes (17%), les ruraux (18%), et les plus jeunes (18%) sont les plus susceptibles d'être discriminé ou harcelé sur la base de leur genre. Les deux-tiers (65%) des Béninois pensent que le gouvernement répond « plutôt bien » ou « très bien » au défi de la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes.

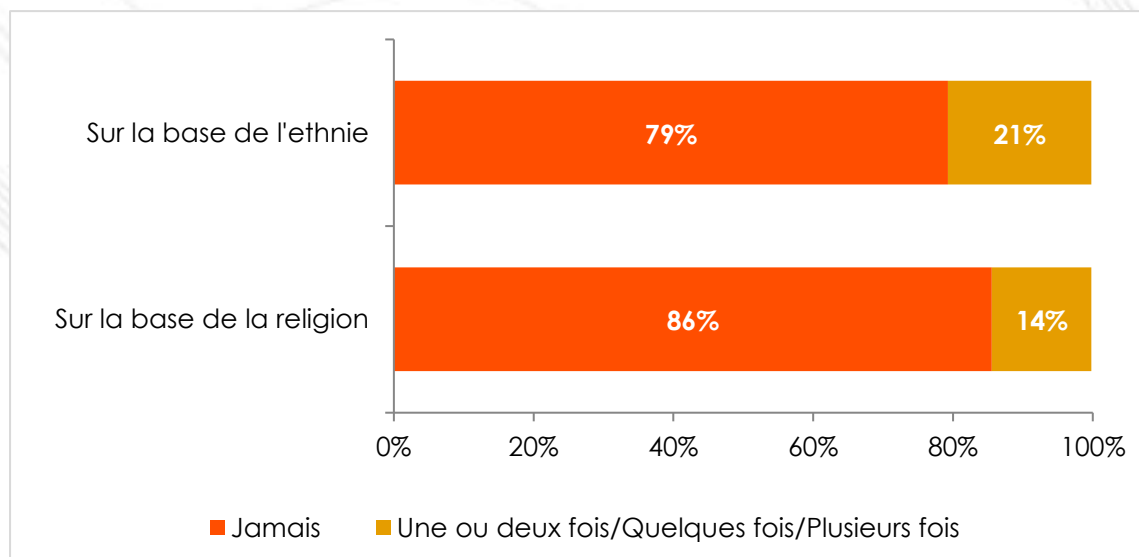
- Parmi les personnes handicapées, 13% ont vécu la discrimination ou le harcèlement pendant l'année précédente. La moitié des Béninois (52%) qualifient de « plutôt mal » ou « très mal » la performance du gouvernement dans la protection des droits et la promotion des opportunités ouvertes aux personnes handicapées.
- La grande majorité des Béninois accepteraient avoir pour voisins des personnes d'un autre groupe ethnique, des personnes de religions différentes, et des immigrants. Cependant, c'est seulement deux Béninois sur 10 (22%) qui accepteraient avoir pour voisin des homosexuels. Les citoyens ayant le niveau d'instruction supérieur sont plus enclins d'accepter les homosexuels (35%) que ceux ayant un niveau inférieur.
- Néanmoins, notons que les niveaux de tolérance se sont accrus au Bénin entre 2014 et 2017.

Les Béninois sont-ils victime de discrimination ou d'harcèlement?

Ethnie et religion

La grande majorité des Béninois affirment ne pas avoir été objet de discrimination ou d'harcèlement, pendant l'année précédant l'enquête, sur la base de leur ethnie (79%) ou de leur religion (86%) (Figure 1). Néanmoins, nous notons des proportions non-négligeables des répondants qui ont vécu ces formes de discrimination – une personne sur cinq (21%) du fait de leur ethnie et une sur sept (14%) à cause de la religion.

Figure 1: Victime de discrimination ou d'harcèlement sur la base de l'ethnie ou la religion | Bénin | 2017

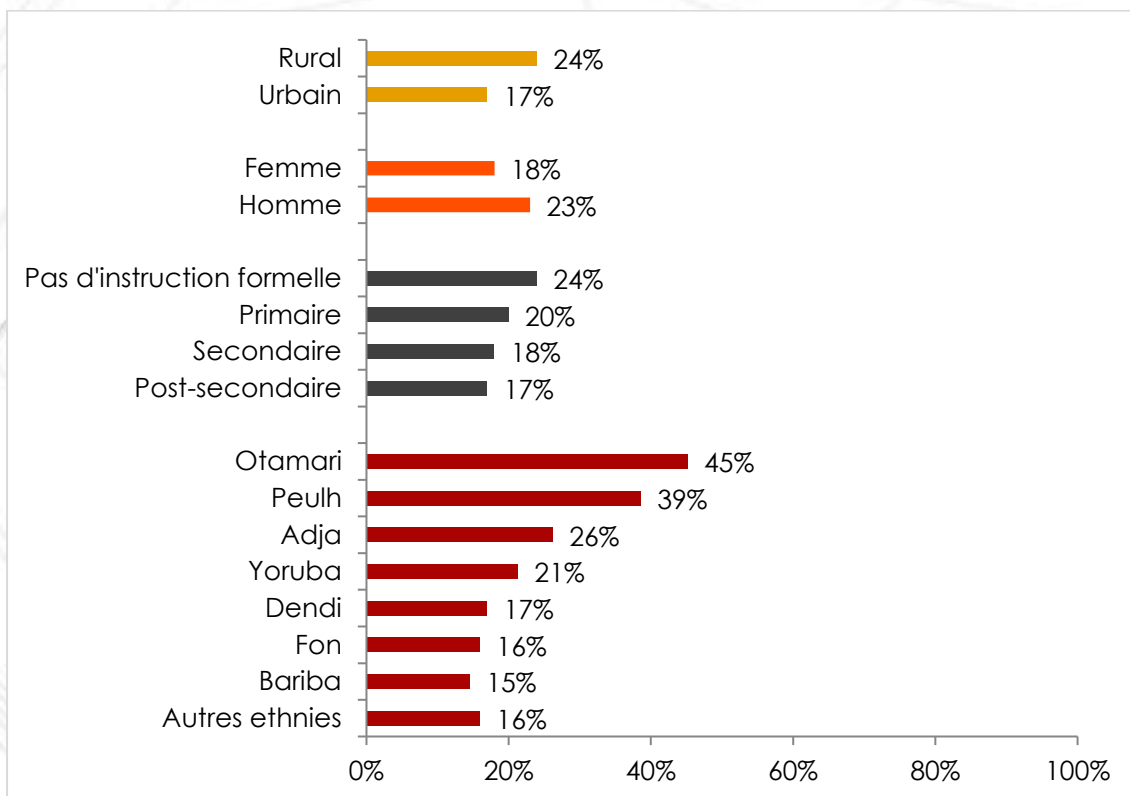


Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de l'un quelconque des éléments suivants: Votre ethnie? Votre religion?

La discrimination ou le harcèlement basé sur l'ethnie se fait plus ressentir chez les ruraux (24%) que les urbains (17%) et est moins prononcée chez les femmes que les hommes (18% contre 23%) (Figure 2). Plus le niveau d'instruction des répondants augmente, moins ils sont susceptibles d'être victimes de discrimination ou d'harcèlement sur la base de leur ethnie.

L'analyse des données selon l'ethnie des répondants révèle des différences selon les expériences vécues, avec des niveaux de discrimination ou d'harcèlement supérieurs à la moyenne nationale dans les groupes des Otamari, des Peulh, et des Adja. Il convient de noter que la taille des échantillons pour certaines ethnies, y compris Otamari et Peulh, est très faible, ce qui signifie que la marge d'erreur pour les résultats associés est très grande. Les résultats devraient donc être considérés comme suggestifs, plutôt que définitifs, soulignant le besoin de plus de recherches pour comprendre les expériences de discrimination ou d'harcèlement des différents groupes ethniques.

Figure 2: Victime de discrimination ou d'harcèlement sur la base de l'ethnie
 | par milieu de résidence, sexe, niveau d'instruction, et ethnie* | Bénin | 2017

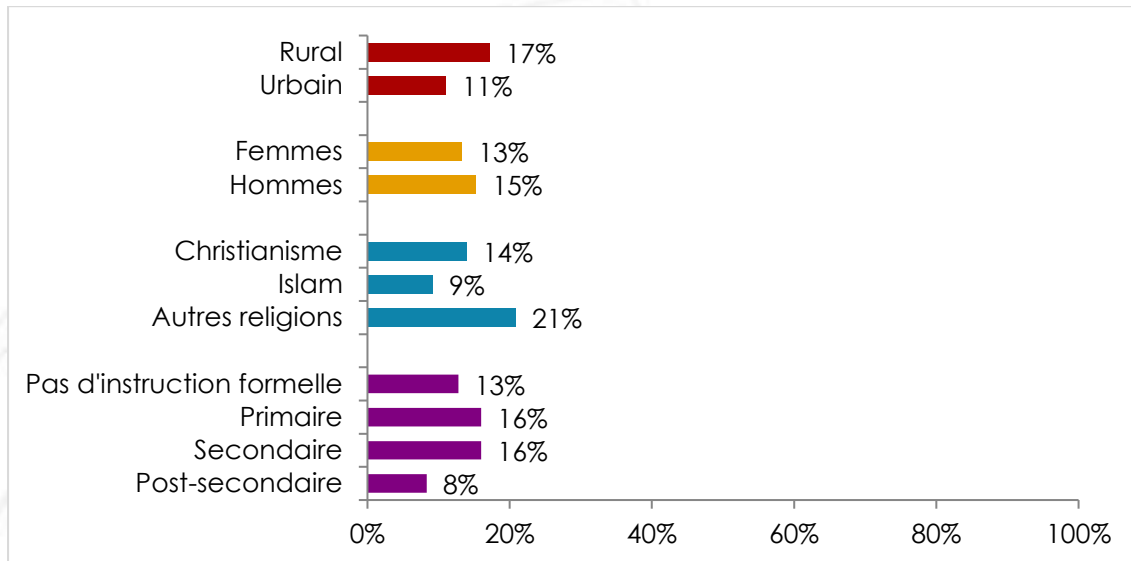


Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de l'un quelconque des éléments suivants: Votre ethnie? (% de ceux qui répondent « une ou deux fois » ou « quelques fois » ou « plusieurs fois »)

* Note: L'analyse des données selon les différents groupes ethniques devrait être considérée comme suggestive, plutôt que comme définitive, en raison de la petite taille des échantillons et, par conséquent, des très grandes marges d'erreur pour certaines ethnies.

En nous référant aux discriminations basées sur la religion, les données indiquent que cette expérience est légèrement moins fréquente dans le milieu urbain (11%, contre 17% dans le milieu rural) ainsi qu'au niveau des répondants justifiant des qualifications post-secondaire (8%) (Figure 3). Par ailleurs, elle est moins fréquente chez les Musulmans (9%) que chez les Chrétiens (14%) et ceux pratiquant une autre religion (21%).

Figure 3: Victime de discrimination ou d'harcèlement sur la base de la religion
 | par milieu de résidence, sexe, religion, et niveau d'instruction | Bénin | 2017

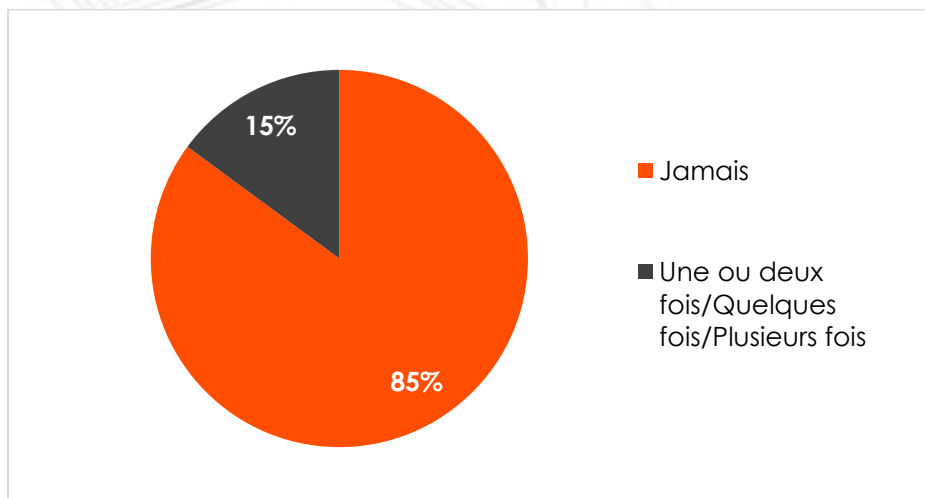


Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de l'un quelconque des éléments suivants: Votre religion? (% de ceux qui répondent « une ou deux fois » ou « quelques fois » ou « plusieurs fois »)

Genre

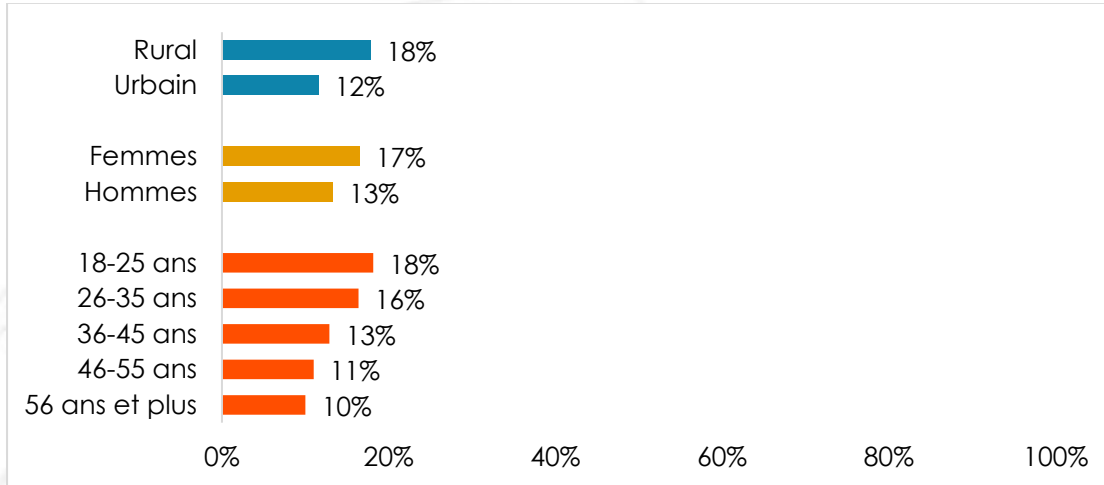
Un Béninois sur sept (15%) affirment avoir été victime de discrimination ou d'harcèlement sur la base du sexe durant l'année précédant l'enquête (Figure 4). Les femmes (17%) et les résidents en milieu rural (18%) sont légèrement plus susceptibles à affirmer avoir été objet de discrimination ou d'harcèlement sur la base de leur sexe que les hommes (13%) et les urbains (12%) (Figure 5). Les plus jeunes sont les plus susceptibles d'être victime de discrimination ou d'harcèlement (18% de ceux âgés de 18 à 25 ans).

Figure 4: Victime de discrimination ou d'harcèlement sur la base du sexe | Bénin | 2017



Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de l'un quelconque des éléments suivants: Votre sexe?

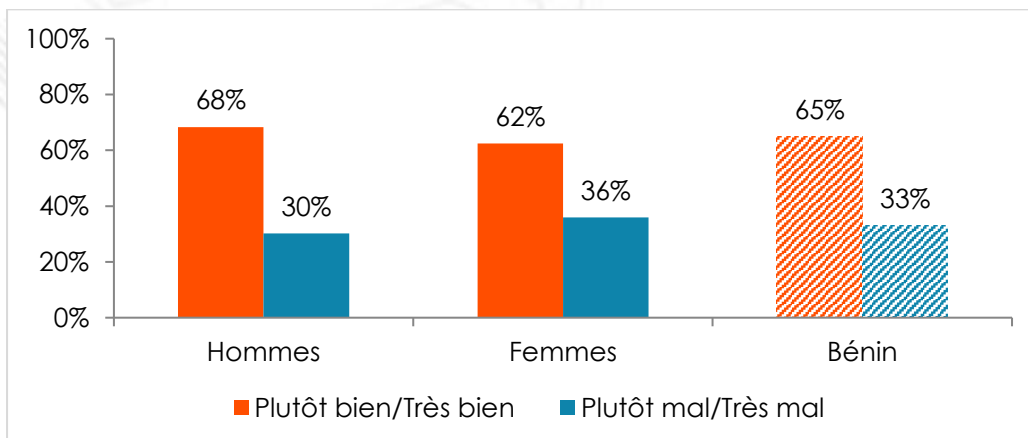
Figure 5: Victime de discrimination ou d'harcèlement sur la base du sexe | par milieu de résidence, sexe, et âge | Bénin | 2017



Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de l'un quelconque des éléments suivants: Votre sexe? (% de ceux qui répondent « une ou deux fois » ou « quelques fois » ou « plusieurs fois »)

La majorité des Béninois (65%) approuvent les actions du gouvernement dans la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes (Figure 6). L'analyse selon le sexe des répondants indiquent que les femmes (62%) sont moins satisfaites de ces actions que les hommes (68%).

Figure 6: Performance du gouvernement dans la promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes | par sexe | Bénin | 2017



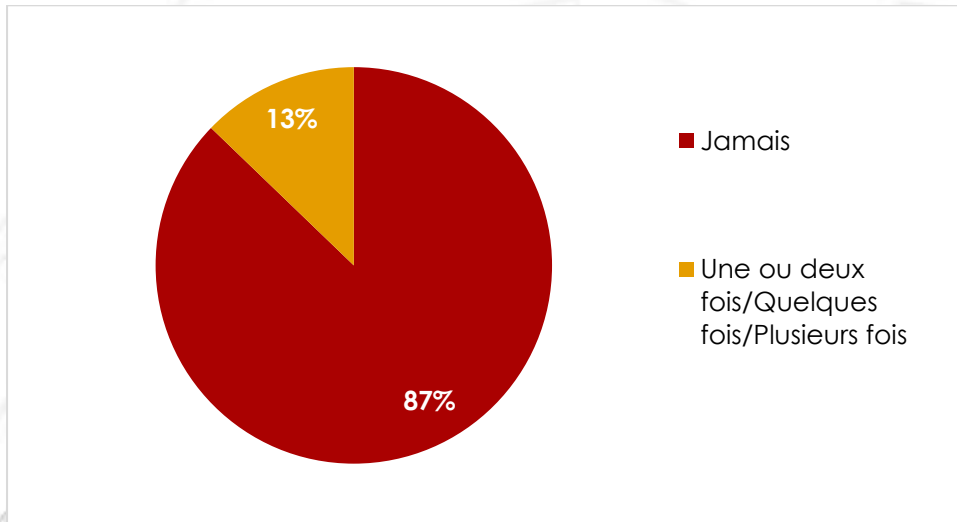
Question posée aux répondants: Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes?

Handicap

Afrobaromètre a demandé aux répondants s'ils ont été l'objet de discrimination ou harcelé, pendant l'année ayant précédé, sur la base d'un handicap dont ils souffrent. Excluant ceux qui ne souffrent d'aucun handicap, 13% affirment avoir été victime « une ou deux fois », « quelques fois », ou « plusieurs fois ») (Figure 7).

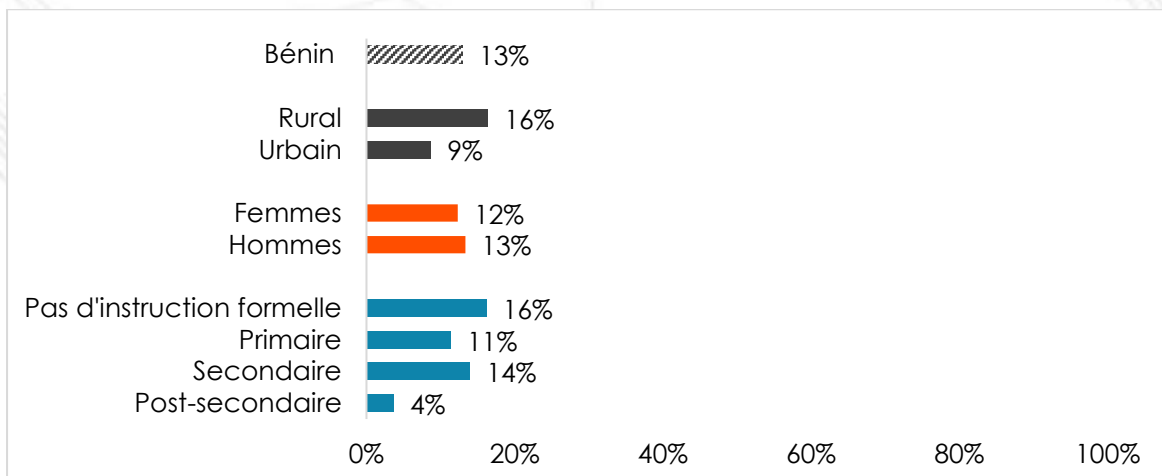
L'expérience de discrimination ou d'harcèlement semble légèrement plus fréquente chez les résidents ruraux (16%) et ceux ne disposant d'aucune instruction formelle (16%) (Figure 8).

Figure 7: Victime de discrimination ou d'harcèlement sur la base d'un handicap
 | Bénin | 2017



Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de l'un quelconque des éléments suivants: Tout handicap dont vous souffrez? (Ceux qui affirment ne pas souffrir d'un handicap sont exclus.)

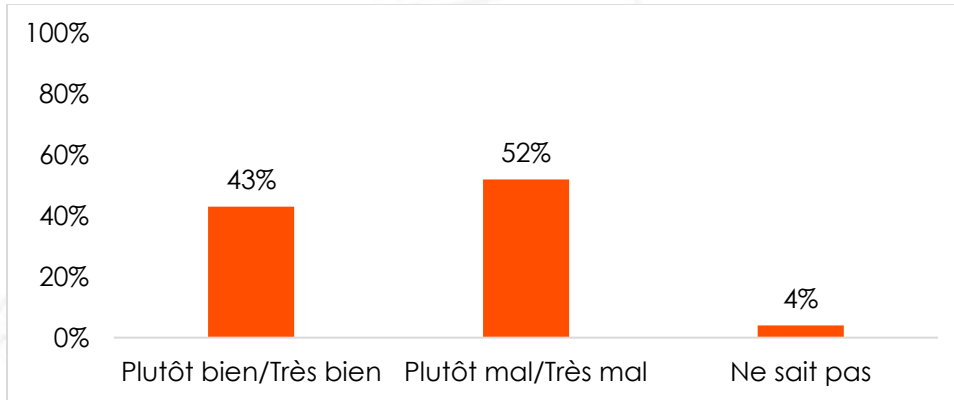
Figure 8: Victime de discrimination ou d'harcèlement sur la base d'un handicap
 | par milieu de résidence, sexe, et niveau d'instruction | Bénin | 2017



Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de l'un quelconque des éléments suivants: Tout handicap dont vous souffrez? (% de ceux qui répondent « une ou deux fois » ou « quelques fois » ou « plusieurs fois ». Ceux qui affirment ne pas souffrir d'un handicap sont exclus.)

Les avis des Béninois sont partagés quant aux efforts du gouvernement de protéger les droits et promouvoir des opportunités ouvertes aux personnes handicapées. Une faible majorité (52%) qualifient la performance gouvernementale de « plutôt mal » ou « très mal », contre 43% qui approuvent cette performance (Figure 9).

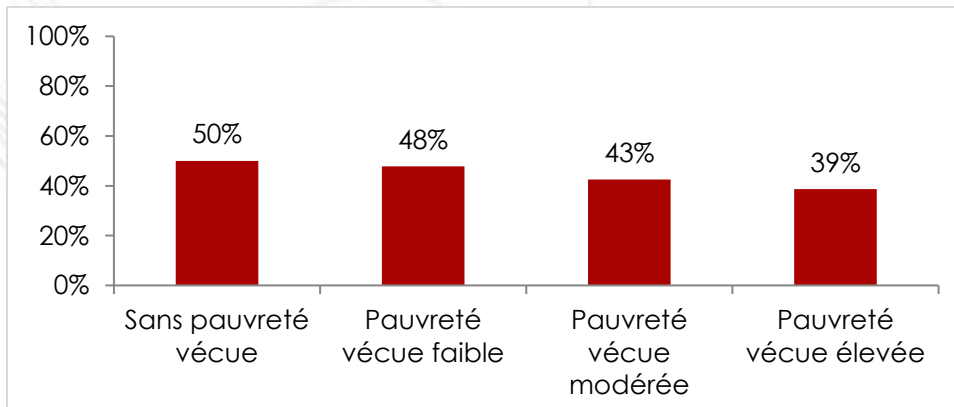
Figure 9: Performance du gouvernement dans la protection des droits et promotion des opportunités aux personnes handicapées | Bénin | 2017



Question posée aux répondants: Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Protection des droits et promotion des opportunités ouvertes aux personnes handicapées?

L'approbation de la performance du gouvernement dans la protection des droits et la promotion des opportunités aux personnes handicapées varie selon le niveau de la pauvreté vécue¹ des répondants, allant de 50% pour les mieux nantis à 39% pour ceux affectés par la pauvreté vécue élevée (Figure 10).

Figure 10: Approbation de la performance du gouvernement dans la protection des droits et promotion des opportunités aux personnes handicapées | par niveau de pauvreté vécue | Bénin | 2017



Question posée aux répondants: Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Protection des droits et promotion des opportunités ouvertes aux personnes handicapées? (% de ceux qui répondent « plutôt bien » ou « très bien »)

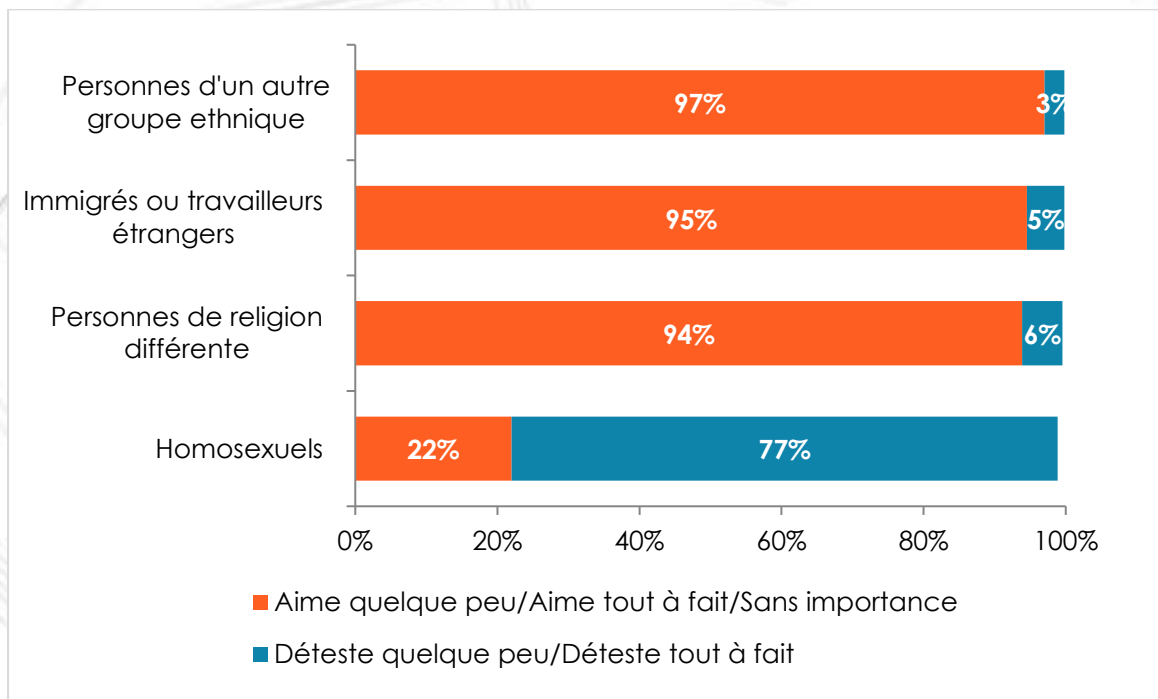
¹ Afrobaromètre mesure la « pauvreté vécue » sur la base des réponses aux questions suivantes: « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois est-ce que vous (ou un membre de votre famille) avez-dû faire face aux situations suivantes: Nourriture insuffisante pour manger à sa faim? Manque d'eau potable pour les besoins domestiques? Manque de médicaments ou de soins médicaux? Manque de combustible pour la cuisson des repas? Manque d'argent? »

Le niveau de tolérance sociale au Bénin

En plus des expériences personnelles de discrimination et d'harcèlement, Afrobaromètre vise à mesurer le degré de tolérance sociale des Béninois en demandant aux citoyens s'ils souhaiteraient avoir pour voisins des individus de groupe suivants: (i) des personnes de religion différente, (ii) des personnes d'un autre groupe ethnique, (iii) des homosexuels, et (iv) des immigrés ou des travailleurs étrangers.

Globalement, les Béninois sont à la quasi-unanimité tolérants envers les personnes de différentes religions, ethnies, et nationalités. Plus de neuf répondants sur 10 affirment qu'ils aimeraient « quelque peu » ou « tout à fait » avoir de tels voisins ou bien que ces caractéristiques n'ont « pas d'importance » (Figure 11). L'exception est l'homosexualité: Seul 22% expriment leur tolérance envers les lesbiennes, gays, bisexuels, et transgenres.

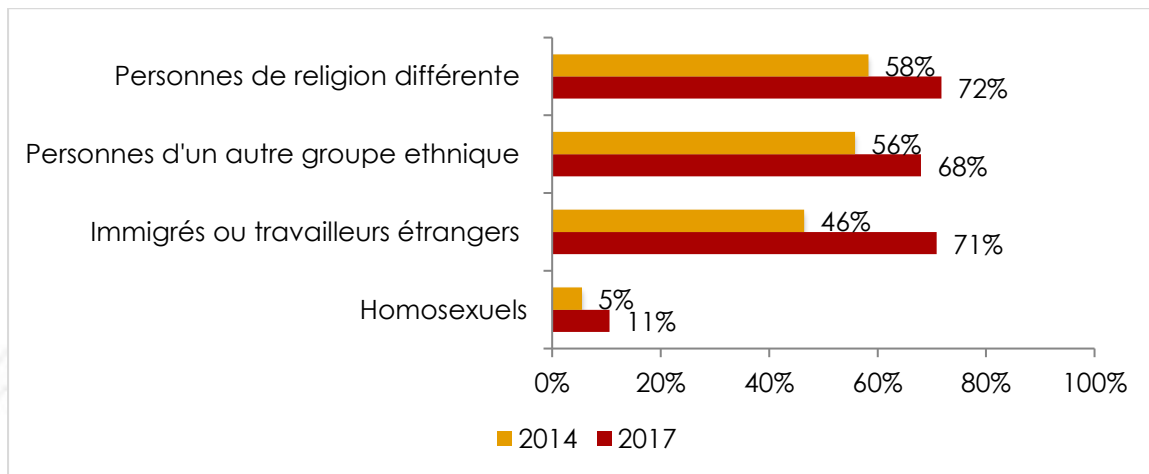
Figure 11: Niveaux de tolérance sociale | Bénin | 2017



Question posée aux répondants: Pour chacun des groupes de personnes suivants, veuillez indiquer si vous souhaiteriez les avoir pour voisins, ou si vous n'aimeriez pas cela, ou si cela n'a pas d'importance: Des personnes de religion différente? Des personnes d'un autre groupe ethnique? Des homosexuels? Des immigrés ou des travailleurs étrangers?

Une comparaison entre les données de 2014 et celles de 2017 indiquent une forte augmentation des proportions du niveau le plus positif de tolérance, c'est-à-dire des proportions de ceux qui affirment aimer « quelque peu » ou « tout à fait » avoir des voisins différents d'eux-mêmes (Figure 12). De façon spécifique, nous notons en 2017 une hausse de 14 et de 12 points de pourcentage respectivement pour ceux qui affirment aimer avoir pour voisin des personnes de religion différente et des personnes d'un autre groupe ethnique. Egalement, la proportion des répondants qui aimeraient avoir pour voisin des immigrés ou des travailleurs étrangers a connu une augmentation, allant de 46% en 2014 à 71%. Même si les Béninois sont largement intolérants envers les homosexuels, la proportion de ceux d'entre eux qui aimeraient les avoir pour voisin a doublé (de 5% en 2014 à 11%).

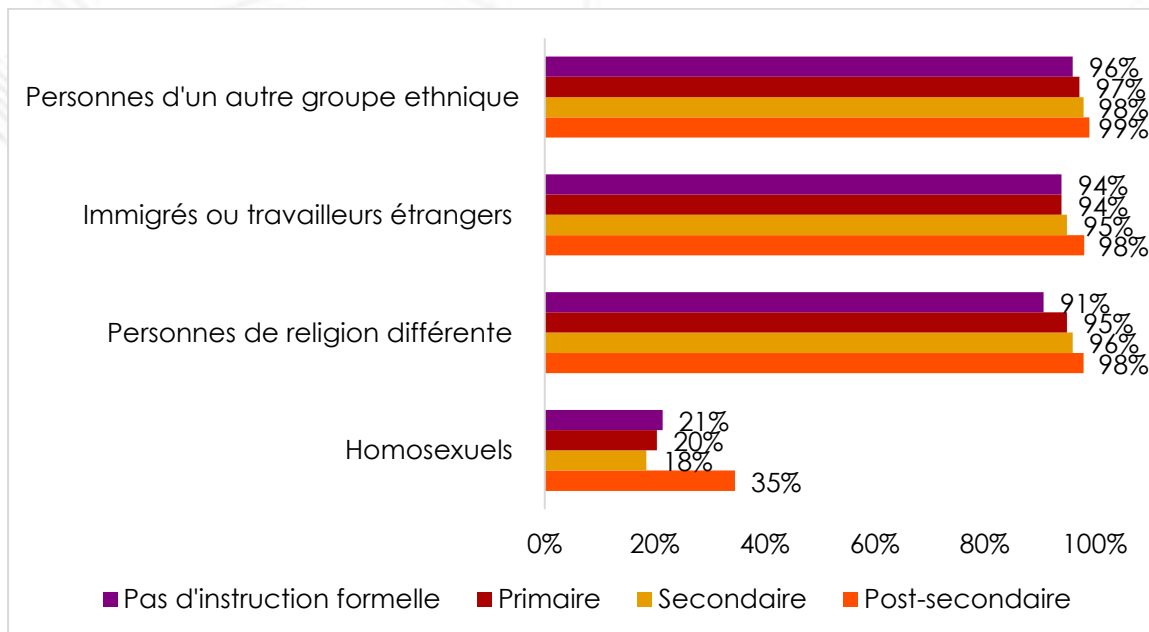
Figure 12: 'Aimerait' avoir pour voisin | Bénin | 2014-2017



Question posée aux répondants: Pour chacun des groupes de personnes suivants, veuillez indiquer si vous souhaiteriez les avoir pour voisins, ou si vous n'aimeriez pas cela, ou si cela n'a pas d'importance: Des personnes de religion différente? Des personnes d'un autre groupe ethnique? Des homosexuels? Des immigrés ou des travailleurs étrangers? (% de ceux qui « aiment quelque peu » ou « aiment tout à fait »)

Sur l'ensemble des quatre questions, aucune différence significative n'a été notée lorsque nous considérons le sexe et la religion des répondants. Tout de même, il est à noter que les citoyens ayant le niveau d'instruction post-secondaire affirment un plus fort niveau de tolérance, surtout envers les homosexuels (35%), comparé à ceux ayant un niveau inférieur (Figure 13).

Figure 13: Niveaux de tolérance sociale | par niveau d'instruction | Bénin | 2017



Question posée aux répondants: Pour chacun des groupes de personnes suivants, veuillez indiquer si vous souhaiteriez les avoir pour voisins, ou si vous n'aimeriez pas cela, ou si cela n'a pas d'importance: Des personnes de religion différente? Des personnes d'un autre groupe ethnique? Des homosexuels? Des immigrés ou des travailleurs étrangers? (% de ceux qui répondent « aime quelque peu » ou « aime tout à fait » ou « pas d'importance »)

Conclusion

Quand bien même une frange importante des citoyens déclare avoir été victime de discrimination ou d'harcèlement sur la base de leur ethnie, de leur sexe, de leur religion, ou d'un quelconque handicap, les niveaux de tolérance se basant sur l'acceptation des différences sociales se sont accrus au Bénin. La grande majorité des Béninois accepteraient avoir pour voisins des personnes d'un autre groupe ethnique, des personnes de religions différentes, et des immigrés ou travailleurs étrangers. Cependant, la tolérance n'est pas encore prononcée pour les homosexuels.

Faites vos propres analyses des données d'Afrobaromètre – sur n'importe quelle question, pays, ou période. C'est facile et gratuit au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Horace Gninafon est assistant de recherches à l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) au Bénin. E-mail: horacegninafon@yahoo.fr.

Richard Houessou est le chargé de programme Afrobaromètre pour l'Afrique francophone, basé à l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique au Bénin. E-mail: rhouessou@afrobarometer.org.

Afrobaromètre est produit collectivement par les sociologues de plus de 30 pays Africains. La coordination est assurée par le centre pour le développement démocratique (CDD) au Ghana, l'Institut pour la justice et la réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut des études en développement (IDS) de l'université de Nairobi au Kenya, et l'Institut pour la recherche empirique en économie politique (IREEP) au Bénin. L'université d'Etat du Michigan (MSU) et l'université du Cap (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Le Round 7 d'Afrobaromètre a bénéficié du soutien financier de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William & Flora Hewlett, du Département d'Etat Américain, du National Endowment for Democracy, et de Transparency International.

Les dons permettent au projet Afrobaromètre de donner une voix aux citoyens Africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Aba Kittoe (akittoe@afrobarometer.org) pour discuter de financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.



Dépêche No. 198, Afrobaromètre | 13 avril 2018